



AUDA-NEPAD
AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'UNION AFRICAINE

Volume 3
28 Octobre 2020

RAPPORT D'ÉTAPE

**PARTICIPATION
COMMUNAUTAIRE AUX
SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES
APRÈS LA PÉRIODE COVID-19**

**FAIRE DE L'APPRENTISSAGE
À DISTANCE NUMÉRIQUE
UNE RÉALITÉ : PLAN
D'ACTION DE L'AUDA-NEPAD**

**DÉVELOPPEMENT DES
COMPÉTENCES PERMETTANT
D'ASSURER LES MOYENS DE
SUBSISTANCE DES JEUNES
EN AFRIQUE**

**RECOMMANDATION SUR
LA VOIE À SUIVRE FACE À LA
COVID-19 PRÉPARATION
ET TRANSFORMATION**



“ Nos enfants peuvent apprendre des héros du passé. Notre tâche est de faire de nous-mêmes les architectes du futur. ”

Jomo Kenyatta

Ancien Président de la République du Kenya



Table des matières

- 04** **Emploi des jeunes**
Développement des compétences permettant d'assurer les moyens de subsistance des jeunes en Afrique : approches de l'apprentissage numérique à distance pendant et au-delà de la pandémie de COVID-19
- 06** Faire de l'apprentissage numérique à distance une réalité : plan d'action de l'AUDA-NEPAD
- 09** **Infrastructure**
Atelier de l'AUDA-NEPAD et de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) sur les systèmes de péage et d'exploitation des autoroutes des pays de l'UMA
- 13** **Santé**
Participation communautaire aux soins de santé primaires dans le cadre de la pandémie
- 14** Listes actualisées des tests de diagnostic in vitro, des dispositifs médicaux, des EPI et des fabricants locaux liées au COVID-19

Emploi des jeunes

Développement des compétences permettant aux jeunes d'Afrique d'assurer les moyens de subsistance : approches de l'apprentissage numérique à distance pendant et au-delà de la pandémie de COVID-19

Réinventer le développement des compétences et l'amélioration des moyens de subsistance des jeunes : implications au niveau des politiques publiques



Développement des compétences permettant aux jeunes d'Afrique d'assurer les moyens de subsistance : approches de l'apprentissage numérique à distance pendant et au-delà de la pandémie de COVID-19

Entre mai et juin 2020, l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) a organisé quatre webinaires panafricains en anglais et en français pour discuter de l'expérience des jeunes en matière de développement des compétences pendant la période de confinement liée au COVID-19 et au-delà. Ces webinaires ont été accompagnés d'enquêtes et d'entretiens portant sur les bonnes pratiques. Les idées, les défis, les stratégies et les implications politiques nationales et régionales les plus marquants ont été relevés. Parmi les défis identifiés, on peut citer les problèmes liés au leadership, à la pédagogie, à la technologie et à la communauté.

La pandémie du COVID-19 a perturbé l'éducation, la formation, l'apprentissage, l'emploi et l'employabilité des jeunes. Les jeunes ont subi des pertes de revenus dues aux réductions d'effectifs, aux heures de travail réduites et aux difficultés à trouver un emploi décent pendant la pandémie. Le fardeau a été encore plus lourd pour les femmes, en particulier la jeune génération de femmes. Les jeunes femmes sont confrontées au double fardeau de gestion des soins rémunérés et non rémunérés (y compris le travail ménager) en raison de la fermeture généralisée des écoles. En outre, les jeunes personnes handicapées vivant dans les communautés rurales, les jeunes personnes réfugiées et déplacées sont confrontées à des contraintes supplémentaires pour accéder, entre autres, à l'apprentissage et à un travail



Crédit photo: Youth for Technomogy Foundation

décent. Pour que les États membres relèvent ce défi, il a fallu et il faut toujours de leur part un engagement fort.

Par ailleurs, il a été remarqué que la pédagogie était l'un des défis à relever du point de vue de l'ouverture d'une perspective d'apprentissage au-delà de la salle de classe physique lorsque les enseignants ne disposent pas des compétences et du contenu requis. Bien que de nombreux établissements d'enseignement et de formation technique et professionnelle et d'écoles africains proposent des programmes d'enseignement et d'apprentissage à distance et mixte, la grande majorité des programmes de développement des compétences des jeunes continuent à fonctionner avec des cours en présentiel dans les salles de classe ou les ateliers. Face à la réalité du COVID-19, cela a dû changer et de nombreuses institutions ont fait état des défis qu'elles doivent relever dans la

formation pratique aux compétences professionnelles, aux compétences générales, à l'esprit d'entreprise et aux compétences de base liées à l'employabilité. Certaines institutions ont rendu compte des difficultés qu'elles rencontraient dans l'apprentissage à distance, même lorsque l'accès numérique était disponible. Bon nombre d'établissements ont également mis en évidence des difficultés généralisées liées aux compétences TIC des professeurs et des enseignants dans leur pratique enseignante.

Plus que tout, la lutte contre l'insécurité alimentaire et les défis psychosociaux sont les principaux défis qui

se posent au niveau communautaire. Le COVID-19 a exacerbé les facteurs préexistants d'insécurité alimentaire en Afrique, faisant pointer la menace d'une famine massive qui serait plus mortelle que les effets du coronavirus sur le continent. Les participants du webinaire ont fait état des défis auxquels ils sont confrontés en termes de sécurité alimentaire, de santé et de bien-être mental de leurs élèves. Les interventions de l'AUDA-NEPAD contre le COVID-19 dans le domaine de la nutrition se focalisent sur ce problème. Découvrez davantage d'informations sur le sujet dans nos numéros précédents.

<https://www.nepad.org/publication/auda-nepad-impact-report-volume-2-october-2020>

Réinventer le développement des compétences et l'amélioration des moyens de subsistance des jeunes : implications au niveau des politiques publiques

Après avoir identifié les défis, les participants aux webinaires ont appelé à un leadership africain audacieux et décisif aux niveaux régional, national et institutionnel pour faire face à l'impact social et économique dévastateur de la pandémie du COVID-19. Les appels à la réinvention de la formation aux compétences des jeunes, aux moyens de subsistance des jeunes et au développement économique ont également été lancés. À l'issue des débats, ont été formulées les recommandations ci-après :

Le passage de l'approche de l'offre et de la demande sur le marché du travail vers une approche axée sur le renforcement des institutions et des systèmes est considéré comme un virage important permettant de relever les défis liés à la nutrition et aux moyens de subsistance qui ont découlé de la pandémie. Cette approche est importante, car une démarche axée sur le marché du travail perd de vue la nature multidimensionnelle du développement des compétences et impose une forte pression d'adaptation aux systèmes institutionnels faibles. En outre, le renforcement des capacités institutionnelles permet de mieux répondre à la vulnérabilité des jeunes et d'assurer des moyens de subsistance plus durables pour les jeunes.

Pour relever les défis, il a également été recommandé de redoubler d'efforts pour soutenir l'inclusion numérique pour tous. Pour y parvenir, un leadership décisif est nécessaire pour obtenir l'engagement politique au niveau national et panafricain en faveur d'un accès numérique universel, de qualité et abordable pour tous. Une des mesures utiles serait de multiplier les efforts pour réduire le coût des données et des appareils et faire d'internet un espace sûr et abordable pour l'apprentissage et le développement des compétences. Au début de l'année, l'Union africaine a adopté une stratégie de transformation numérique qui visait à « supprimer la fracture numérique » et « réduire la fracture numérique entre les sexes ». Cette stratégie constitue une base solide permettant de relever le défi susmentionné.

A été également fortement recommandé un engagement à une politique et une pratique améliorée en matière de ressources éducatives libres (REL). Les webinaires ont clairement appelé à l'engagement envers une politique et une pratique améliorée en matière de ressources éducatives libres approuvées et gratuites.

Faire de l'apprentissage à distance numérique une réalité : plan d'action de l'AUDA-NEPAD

La pandémie du COVID-19 a eu des répercussions sur tous les aspects de la vie à travers le monde. Dans le domaine du développement des compétences, les établissements d'enseignement ont dû répondre rapidement aux réalités de la réglementation du confinement pour s'assurer que l'apprentissage continue pour les milliers d'étudiants qui n'ont pas pu assister aux cours sur les campus.

L'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), dans le cadre de son projet Initiative des compétences pour l'Afrique (SIFA), a documenté les expériences d'apprentissage des établissements de formation et d'apprentissage de quelques pays d'Afrique qui ont mis en œuvre les bonnes pratiques et ont innové en réponse à la pandémie. Ceci a abouti à un dossier d'enseignement qui met en lumière les réponses agiles proposées par les établissements de formation en Afrique et souligne les défis communs rencontrés sur le continent. Ce mémoire examine plus en détail les mesures de durabilité et donne un aperçu de l'avenir de l'apprentissage.

En raison de la pandémie, de nombreuses économies à travers le monde ont été contraintes de se confiner, et la plupart des établissements d'enseignement sur le continent étaient au milieu du premier semestre d'enseignement. La réponse immédiate de ces établissements était d'assurer leur survie et de poursuivre l'apprentissage des étudiants. Par conséquent, la direction et le personnel devaient rapidement adapter leur façon de penser et examiner les meilleurs moyens d'utiliser les ressources dont ils disposaient. Au cours des semaines qui ont suivi, alors que les institutions commençaient à peine à prendre la mesure de l'impact du COVID-19 sur leurs opérations, ont commencé à émerger de nouvelles façons novatrices

d'utiliser la technologie pour repenser les programmes d'études.

Une des nouvelles stratégies novatrices, entre autres, était la priorisation de l'auto-apprentissage pendant le confinement. Une autre était l'examen et l'adaptation des programmes d'études, la communication avec les étudiants sous forme de sondages et la vérification de l'efficacité de l'apprentissage assisté par la technologie pour atteindre les jeunes les plus défavorisés et les plus marginalisés. En outre, l'élaboration de plans visant à assurer que tous les élèves puissent accéder à l'apprentissage malgré les difficultés liées aux dispositifs intelligents et à l'accès aux données a été également adoptée comme stratégie. De plus, un des principaux domaines d'action a été l'identification des plateformes de médias sociaux pouvant être utilisées pour l'apprentissage, par ex. Zoom, WhatsApp, Google Classroom, suivie de la recherche d'une utilisation optimale de ces outils.

Après avoir identifié ces domaines d'action, des mesures ont été prises pour les mettre en œuvre, en particulier, lorsqu'il est devenu évident que le retour aux niveaux d'activité d'avant l'épidémie de COVID-19 n'était plus une option. Ensuite, s'est rajouté l'Initiative des compétences pour l'Afrique (SIFA), une initiative de la Commission de l'Union africaine (CUA), qui est mise en œuvre par l'AUDA-NEPAD et qui est soutenue par le gouvernement allemand et l'Union européenne (UE). Son objectif principal est de fournir une réflexion sur les expériences en période de COVID-19, du développement des compétences et de l'emploi des jeunes par le biais d'observations, de réflexions et d'enseignements à tirer pour l'avenir. En vue d'obtenir des résultats plus ciblés, le Kenya et l'Afrique du Sud ont été sélectionnés pour une étude comparative qui a abouti à la formulation de deux recommandations.

Recommandation sur la voie à suivre face au COVID-19 - préparation et transformation

Les recommandations sont les suivantes : la résolution collaborative et durable des problèmes, le financement et la responsabilisation, l'extension des prestations de services publics, la protection sociale pour tous les travailleurs formels et informels, une réflexion sur les compétences et l'emploi des jeunes dans le cadre d'une fracture numérique réduite, la promotion du développement continu des compétences basé sur la demande, l'encouragement de l'innovation et de l'entrepreneuriat chez les jeunes et enfin, la promotion de la résilience des PME et des travailleurs informels en offrant l'accès aux compétences, à la finance et aux marchés.

Ces recommandations ont en outre constitué la base des plans d'action entrepris par l'AUDA-NEPAD en réponse à la pandémie. On peut citer quelques exemples de plans d'action tels que l'initiative des 100 000 PME (les informations concernant cette initiative figurent dans [les éditions](#) précédentes du Rapport d'étape) <https://>

www.nepad.org/publication/auda-nepad-impact-report-volume-2-october-2020, l'initiative Développement des compétences permettant d'assurer les moyens de subsistance des jeunes en Afrique (voir l'article précédent), l'Étude sur le coût de la faim en Afrique (COHA) (dont les détails se trouvent dans les éditions précédentes du [Rapport d'étape](#)), <https://www.nepad.org/publication/auda-nepad-impact-report-volume-2-october-2020>.



AUDA-NEPAD
AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'UNION AFRICAINE

RAPPORT D'ÉTAPE



Infrastructure

Atelier de l'AUDA-NEPAD et de l'Union du Maghreb Arabe sur les systèmes de péage et d'exploitation des autoroutes des pays de l'UMA



Atelier de l'AUDA-NEPAD et de l'Union du Maghreb Arabe sur les systèmes de péage et d'exploitation des autoroutes des pays de l'UMA

L'atelier de travail virtuel qui a eu lieu le 12 octobre 2020 a été organisé conjointement par le Secrétariat général de l'Union du Maghreb Arabe (Département des infrastructures), en collaboration avec l'Agence de développement de l'Union africaine, sous le thème « Systèmes de péage et d'exploitation des autoroutes des pays du Maghreb ». Y ont participé des représentants des ministères des Transports et des Travaux publics et des institutions en charge des autoroutes dans les pays du Maghreb, ainsi que des représentants de l'AUDA-NEPAD.

À cette occasion, M. Omar Al-Mukhtar Abu Al-Eid, le directeur par intérim du département de l'Infrastructure a remercié l'AUDA-NEPAD pour son soutien continu en matière d'assistance technique au Secrétariat général de l'Union du Maghreb Arabe ainsi que pour la fourniture des fonds nécessaires à la mise en œuvre de ses programmes et projets dans le secteur de l'infrastructure. Il a également souligné l'importance du développement de la coopération et de l'échange d'expériences entre les pays du Maghreb dans le domaine des autoroutes, car les autoroutes sont une condition de l'intégration régionale. Il a également profité de l'occasion pour réitérer l'importance d'encourager les investissements dans les autoroutes et d'engager le



Taïeb Baccouche, le Secrétariat général de l'Union du Maghreb Arabe

secteur privé en tant qu'acteur Clé du développement.

Des représentants des pays du Maghreb ont fait des exposés sur les réseaux routiers achevés et sur les plans relatifs aux projets prévus. Ils ont en outre discuté de l'importance des systèmes de péage des autoroutes, insistant sur leur rôle dans la collecte des recettes qui contribuent au financement des travaux d'entretien des routes et permet d'investir dans les moyens et équipements de surveillance nécessaires pour assurer la sécurité des usagers.

La délibération approfondie qui a suivi a donné lieu aux recommandations suivantes :

1. Nomination de points de contact pour aider les États Membres à faire le suivi des autoroutes des pays du Maghreb ;
 2. Uniformisation de la législation dans le domaine de la circulation routière et des travaux routiers pour assurer la compatibilité et l'interopérabilité des systèmes utilisés dans les pays du Maghreb ;
 3. Échange d'informations et d'expériences dans le domaine des systèmes de péage routier entre les pays du Maghreb ;
 4. Visites réciproques sur le terrain, échanges d'expériences et d'informations dans le domaine des autoroutes entre les États Membres ;
 5. Création d'une base de données régionale pour la gestion, l'entretien et la sécurité routière des autoroutes ;
 6. Création et maintien des postes frontaliers pour faciliter le passage des véhicules entre les pays du Maghreb ;
 7. Coopération dans la lutte contre la fraude dans le système de libre circulation ;
 8. Finalisation d'un protocole maghrébin visant à assurer une coordination permanente entre les autorités en charge des autoroutes ;
 9. Investissement accru dans les autoroutes et encouragement de la participation du secteur privé ;
 10. Organisation d'un atelier sur la collecte de fonds pour les autoroutes ;
 11. Formation de cadres techniques dans les domaines des postes de péage, de l'entretien des autoroutes et des installations de service.
- Si ces recommandations sont mises en œuvre avec

succès, elles faciliteraient la réalisation du programme phare de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Aujourd'hui plus que jamais, l'AUDA-NEPAD s'engage à accompagner les États Membres dans leurs efforts pour atteindre les objectifs de développement.

Lors de son intervention au nom de l'Agence, M. Idriss Amin Adoum, directeur chargé de l'exécution et de la coordination des programmes (PDCD), a réitéré l'engagement de l'AUDA-NEPAD à apporter tout le soutien et l'assistance nécessaires au Secrétariat général de l'Union du Maghreb Arabe dans la réalisation de ses programmes. Il a souligné l'importance de travailler à l'achèvement des autoroutes et au développement du secteur des transports, qui contribuent à l'intégration économique régionale. Il a en outre précisé l'importance que revêt le développement de ce secteur pour l'Union africaine.

Santé

Participation communautaire aux soins de santé primaires dans le cadre de la pandémie COVID-19

Listes actualisées des tests de diagnostic in vitro, des dispositifs médicaux, des EPI et des fabricants locaux liées à la COVID-19

Projet de formation à la recherche et à la publication de SATBHSS

Participation communautaire aux soins de santé primaires dans le cadre de la pandémie COVID-19



Crédit photo: NextGen

C'est le thème de la réunion de haut niveau organisée par l'AUDA-NEPAD conformément à sa stratégie de réponse au COVID-19. La réunion, qui se tiendra le 23 novembre 2020, donnera aux dirigeants africains, aux partenaires, aux bailleurs de fonds et aux organisations de la société civile l'occasion d'évaluer, d'échanger et de galvaniser les efforts visant à améliorer la participation de la communauté dans la prestation de service des soins de santé primaires équitables et de qualité en Afrique. Elle servira de plateforme pour l'apprentissage et le partage de mesures stratégiques novatrices et de nouveaux modèles permettant d'attirer la participation de la communauté à la prestation des soins de santé primaires.

Principalement, cette réunion vise à sensibiliser davantage les parties prenantes, les partenaires et les bailleurs de fonds à l'importance de la participation communautaire aux soins de santé primaires.

Il est également important que les gouvernements, les parties prenantes, les partenaires et les bailleurs de fonds renouvellent leur engagement à établir, financer et/ou appuyer les programmes de soins de santé primaires. Les organisateurs de cette réunion espèrent obtenir un engagement renouvelé des gouvernements à repenser la conception des politiques publiques en combinant des processus venant de la base et du sommet.

Pour l'instant, les pays africains ont fait des progrès significatifs dans la lutte contre le COVID-19. Les soins

de santé primaires ont été la première ligne de défense et d'intervention essentielle pour assurer la sécurité et la santé des personnes pendant la pandémie. Le [Centre africain](https://africacdc.org/covid-19/) (<https://africacdc.org/covid-19/>) de contrôle et de prévention des maladies a indiqué qu'à la date du 14 septembre 2020, l'Afrique avait enregistré 1 353 283 cas positifs avec un taux de rétablissement de 80 %. Les prestataires de soins de santé primaires ont joué un rôle fondamental dans la plupart des pays africains pour soutenir l'éducation et la sensibilisation communautaires au COVID-19 et aux mesures de réduction de la transmission. Ils ont également soutenu les efforts de traçage des contacts, de dépistage des membres de la communauté et de renvoi des cas suspects pour dépistage. Ces interventions ont été mises en œuvre au niveau communautaire en prenant compte de la dynamique sociale et économique.

Cela a amélioré ainsi la participation, la compréhension et la vigilance de la communauté dans la lutte contre le COVID-19. Il est évident que le renforcement de la participation communautaire aux soins de santé primaires ne réduit pas seulement l'impact du COVID-19 sur la santé et le bien-être de millions de personnes, mais elle réduit également la susceptibilité aux autres maladies tout en garantissant que le continent reste sur la bonne voie pour atteindre l'un des objectifs de l'Agenda 2063 qui est d'avoir des citoyens en bonne santé et bien nourris. Malgré les progrès réalisés dans la lutte contre le COVID-19, le continent continue de faire face à plusieurs défis pour lutter contre le fléau des maladies transmissibles ainsi que contre les maladies non transmissibles émergentes qui présentent un double fardeau. L'émergence du COVID-19 a souligné les inégalités qui existaient en matière d'accès aux services de santé dans de nombreux pays africains.

On constate en particulier l'accès limité aux services de santé dans les zones rurales, ce qui est aggravé par des investissements limités dans les soins de santé primaires. Les systèmes de santé de la plupart des pays sont ainsi orientés vers le rétablissement plutôt que vers la promotion de la santé et la prévention des maladies. Le manque de ressources humaines pour la santé demeure également un défi majeur pour de nombreux pays africains. Bien que la plupart des pays aient adopté des politiques visant à améliorer la disponibilité de ressources humaines

qualifiées dans le domaine de la santé, il existe encore des lacunes notables dans la formation, la répartition et la rétention des travailleurs de la santé. Parmi les autres défis, mentionnons l'insuffisance des infrastructures, la mauvaise répartition des établissements de santé et la pénurie de produits médicaux sûrs et de qualité en raison de la fragilité des systèmes de réglementation.

Alors que nous sommes dans la sortie progressive de la période COVID-19, une forte participation communautaire aux soins de santé primaires est essentielle pour répondre aux besoins de santé des personnes par le biais de soins complets de promotion, de protection, de prévention, de réadaptation et de soins curatifs. Pour y parvenir, un effort collectif est nécessaire pour améliorer l'accès équitable à des services de santé de qualité en utilisant une approche novatrice et des stratégies durables pour renforcer les soins de santé primaires. Le partenariat avec la communauté est un pilier central de la prestation de soins de santé primaires axés sur les personnes et maximise les possibilités de soins préventifs et de promotion de la santé tout en réduisant la dépendance à l'égard de soins spécialisés ou hospitaliers. Ainsi, la participation de la communauté à la prestation des soins de santé assure une plus grande portée dans les zones inaccessibles et utilise de manière optimale les ressources limitées allouées aux soins de santé primaires.

Bon nombre d'États conviennent de la nécessité d'une participation communautaire aux soins de santé primaires par le biais de la législation, des politiques, du matériel d'éducation sanitaire et du recrutement de travailleurs de santé communautaires. Toutefois, le nombre de travailleurs de santé communautaires est faible par rapport à la population bénéficiant de leurs services. Les travailleurs de santé communautaires ont également une formation initiale inadéquate, une combinaison inappropriée de compétences, un soutien clinique médiocre et des mesures incitatives d'attraction ou de rétention insuffisantes. Pour plus de détails sur les enregistrements et les résultats de cette rencontre, veuillez consulter les prochaines éditions du Rapport d'étape.

Listes actualisées des tests de diagnostic in vitro, des dispositifs médicaux, des EPI et des fabricants locaux liées du COVID-19

Le Secrétariat conjoint de l'initiative d'harmonisation de la réglementation des médicaments en Afrique (AMRH) a travaillé avec le Comité technique du Forum africain sur les dispositifs médicaux (AMDF) pour actualiser la liste des tests de diagnostic et des dispositifs médicaux pour le COVID-19, y compris les équipements de protection individuelle (EPI). Il s'agit d'une liste de produits autorisés/répertoriés dans le cadre de l'EUL (liste d'utilisation d'urgence) de l'OMS et d'autres institutions. Cette liste facilite les démarches d'autorisation et d'enregistrement des produits de diagnostic clinique du COVID-19 que font les autorités réglementaires nationales (ARN) dans leurs pays respectifs à des fins de recherche et d'épidémiologie. La liste est soumise à

l'approbation du Comité directeur de l'AMRH et est ensuite communiquée à toutes les ARN des pays africains.

Ce document a été préparé en réponse aux défis auxquels le continent africain doit faire face en matière d'accès à l'information et aux lignes directrices applicables à la réglementation des dispositifs médicaux et des diagnostics in vitro requis pour le diagnostic et la gestion du COVID-19. Il relève du Forum africain sur les dispositifs médicaux (AMDF) – Comité technique de l'Initiative d'harmonisation de la réglementation des médicaments en Afrique (AMRH). Il donne des informations sur le nombre de diagnostics in vitro du COVID-19 autorisés au cours des mois d'août et de septembre 2020 par diverses juridictions pour utilisation d'urgence pendant l'épidémie actuelle.



Crédit photo: Pexels

Liste des tests de diagnostic in vitro du COVID-19

JURISDICTION	TESTS NAT	TEST DE DÉTECTION DES ANTICORPS ANTI-COVID-19	TEST DE L'ANTIGÈNE COVID-19
Programme de préqualification de l'OMS	4	AUCUN	Aucun
Autorité réglementaire des produits de santé de l'Afrique du Sud (SAHPRA)	6	12	Aucun
Ministère de la Santé du Japon	5	1	2
Agence américaine des médicaments (Food and Drug Administration – FDA)	25	9	2
Santé Canada	2	3	Aucun
Administration des produits thérapeutiques (Therapeutic Goods Administration – TGA) de l'Australie	8	2	2
Singapour	9	7	5

Dispositifs médicaux et fabricants

Outre la liste des tests de diagnostic in vitro du COVID-19, la liste des dispositifs médicaux pour le COVID-19 enregistrés dans les pays africains et les pays de l'IMDRF (International Medical Device Regulators Forum) ainsi que la liste des fabricants africains (locaux) de dispositifs médicaux liés au COVID-19 ont été mises à jour pour inclure les informations suivantes :

Dispositifs médicaux liés au COVID-19 autorisés par les ARN de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe

Voici quelques-uns des dispositifs : kit de perfusion intraveineuse, dispositif de réanimation, vidéo laryngoscope, adaptateur vidéo et écran King Vision, ventilateur, dispositif d'aspiration, oxymètre de pouls, tube endotrachéal, masque d'oxygène.

Liste des fabricants nationaux de dispositifs médicaux de COVID-19 : Afrique du Sud, Botswana, Éthiopie et Kenya.

Les sociétés concernées sont les suivantes: Healthcare Direct (K) Ltd, Dream Medical Company Ltd Revitalhealthcare (Epz) Ltd, Pristine Manufacturing Company Ltd, Everest Apparel (Ethiopia) S.C Biniam Mengistu Meskela Legetafo, Eben Global Resources Limited, Transerve Disc Technologies Limited, David Pharmaceuticals Tlokweg.(Eagle Medical Industries (Pty) Ltd.), Dichaba consumer electronics, Alcon Laboratories (Covid), Bring my South Africa, etc.

Liste des dispositifs médicaux du COVID-19 approuvés par les États membres de l'IMDRF et liens vers les masques N95, les masques respiratoires et les masques chirurgicaux autorisés par la FDA des États-Unis.

Parmi ces dispositifs médicaux figurent :ventilateur VG70, ventilateur de soins intensifs, Stellar 150, Bruant Ventway, ventilateur d'urgence, ventilateur de transport d'urgence, masque de protection du visage, etc.

Formation à la recherche et aux publications SATBHSS

Le projet SATBHSS (Southern Africa Tuberculosis and Health Systems Support) vise à (i) améliorer la couverture et la qualité des services de lutte contre la tuberculose et les maladies pulmonaires professionnelles ; (ii) renforcer la capacité régionale à gérer le fardeau de la tuberculose et des maladies pulmonaires professionnelles ; et (iii) renforcer la préparation et la réponse aux épidémies au niveau national et transfrontalier. Le projet, qui est mis en œuvre au Lesotho, au Malawi, au Mozambique et en Zambie, met l'accent sur le déploiement d'un ensemble normalisé de services de santé au travail et de normes de sécurité minière dans les quatre pays. Pour y parvenir efficacement, des investissements ont été réalisés pour soutenir l'apprentissage et l'innovation au niveau régional. À cet égard, les États Membres participant au projet ont mené des études dans différents domaines de la santé et de la sécurité au travail, en vue de créer et de partager des connaissances régionales et de soutenir des politiques et des interventions fondées sur des données probantes.

La publication des résultats des études dans des revues et comité de lecture est une étape importante pour communiquer les résultats tout en offrant la possibilité à la communauté des chercheurs de les évaluer. En outre, l'élaboration et la diffusion de notes d'information sur les politiques permet de communiquer les résultats de la recherche à un groupe diversifié de parties prenantes afin de mieux traduire la recherche en amélioration des politiques et des services de SST. Il s'agit là d'une lacune majeure dans la région et dans les pays du projet.

Il est donc, fondamental de se concentrer sur l'amélioration des compétences en matière de recherche et de rédaction de publications pour accroître l'échange et l'utilisation des connaissances afin de relever les défis en matière de SST dans les pays du projet. Cela permettra d'accroître l'extensibilité des projets et d'influencer le

paysage politique en matière de SST et de tuberculose non seulement en Afrique australe, mais aussi sur le continent et dans le monde entier. Une série de sessions de formation est donc organisée pour doter les praticiens de la SST et des connaissances sur la recherche et la publication des résultats. Les sessions de formation, qui se dérouleront du 14 au 19 novembre 2020, utiliseront une approche pratique et il est prévu que les pays utilisent leurs sujets de recherche existants pour les développer davantage sur la base des connaissances obtenues pendant la formation.

Rapport de situation sur le COVID-19 : passez à la vitesse supérieure !

« Comment AUDA-NEPAD soutient les États membres en leur fournissant des informations sur la santé au niveau mondial et continental afin d'enrayer la pandémie ».

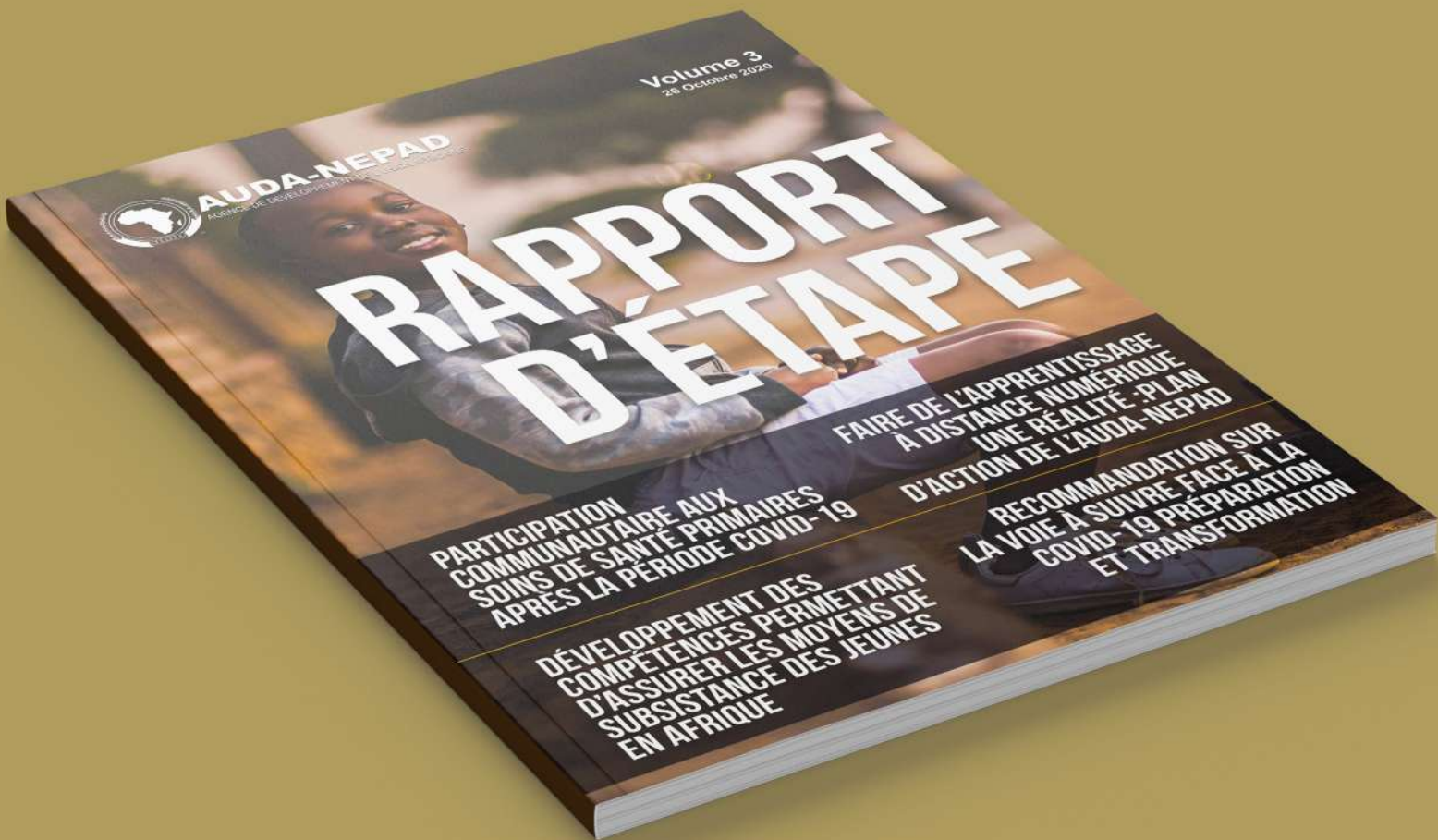
Pour en savoir plus, veuillez consulter notre bimensuel sur le COVID-19 !

<https://www.nepad.org/publication/auda-nepad-covid-19-digest-october-issue-002-2020>

Pour des clarifications, un soutien technique ou un renforcement spécifique des capacités dans l'un des domaines évoqués dans cette publication, les fonctionnaires des États Membres de l'UA sont invités à contacter le groupe de travail COVID-19 de l'AUDA-NEPAD en utilisant cette adresse électronique : COVID19@nepad.org.



AUDA-NEPAD
AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'UNION AFRICAINE



Agence de développement de l'Union africaine - NEPAD
230 15th Road, Randjespark, Midrand - Afrique du Sud
+27 11 256 3600
www.nepad.org